



JOURNAL  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE  
NOVEMBRE 2022 - N°9



## Régis LEBIGRE

Maire de Vence

Vice-Président de la Métropole NCA  
Président du SIVOM du Pays de Vence

En cette fin d'année, de nouveaux défis s'imposent à nous. Les bouleversements modifient nos habitudes, dont la flambée du coût de l'énergie qui se traduit déjà de façon très concrète dans nos factures. Pour les particuliers, ces hausses engendrent des difficultés supplémentaires chez les personnes les plus modestes. La Ville ne manquera pas de leur apporter tout son soutien par l'intermédiaire du CCAS.

Pour les collectivités (qui ne bénéficient pas du "bouclier tarifaire" limitant les hausses) des augmentations sans précédent sont enregistrées cette année et s'ajoutent à la flambée du prix des carburants et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

A Vence, de nombreux bâtiments communaux sont chauffés au gaz, dont le coût a été multiplié par 4. Le tarif de l'électricité a, pour sa part, doublé au cours des derniers mois, portant le budget global de ces deux sources d'énergie pour la Commune à plus de 500 000 euros cette année !

Pour répondre à cette situation de crise et limiter autant que possible l'impact de ces augmentations sur le budget de fonctionnement de la Ville, la Municipalité intensifie ses efforts.

Depuis 2 ans, une sensibilisation accrue des services municipaux et la mise en place de nombreuses actions, dont l'isolation thermique ou la modification du système de chauffage dans certains bâtiments avaient déjà permis d'observer une baisse significative des consommations et je tiens à remercier les services municipaux pour leur implication en ce domaine. Cette utilisation vertueuse de l'énergie doit

## DE VOUS À MOI

# Mobilisés face aux bouleversements

se poursuivre et s'accompagne aujourd'hui d'un vaste Plan d'Économie d'Énergie.

**Dès cet hiver, la Municipalité met en place un ensemble de mesures en vue de limiter les consommations.**

- La température dans tous les bâtiments communaux (services techniques et administratifs, médiathèque, musée, conservatoire, office de tourisme etc...) mais aussi les écoles, sera fixée à 19 degrés (sauf à la crèche) et les chauffages d'appoint ne seront plus autorisés.

- Les gymnases, très énergivores, seront chauffés au minimum (sauf les vestiaires) et ils devront être libérés à 23h pour limiter l'utilisation de l'éclairage.

**A plus long terme, les investissements engagés par la Ville en matière énergétique seront reconduits.** Rappelons, en effet, que les projets environnementaux se multiplient depuis 2 ans. Rien qu'en 2022, d'importants travaux sur l'éclairage des équipements sportifs ont été budgétés en début d'année et sont en cours de finalisation. Les trois gymnases, le stade de Gaulle

ainsi que les tennis, sont passés aux Leds pour diminuer leurs consommations électriques. Par ailleurs, le système de chauffage des écoles Toreille et Saint Michel passe du gaz aux granulés bois, et notre projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking des Meillières est sur le point d'aboutir avec un démarrage des travaux d'ici la fin de l'année.

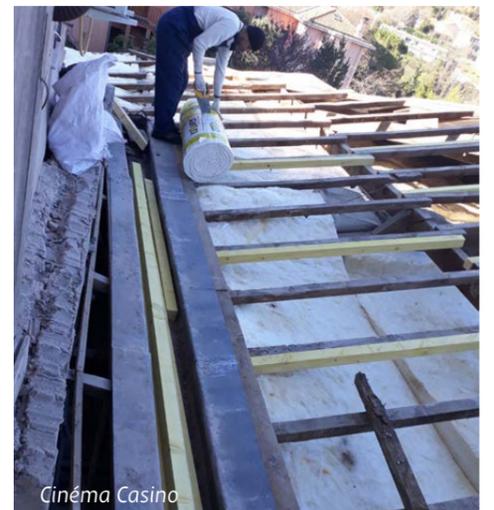
**Grâce à notre gestion rigoureuse et aux économies réalisées, le budget de la Ville sera excédentaire en 2022, permettant un désendettement supplémentaire de l'ordre d'un million d'euros.**

Malgré tout, nous devons continuer à agir pour relever le défi de la transition écologique, limiter nos besoins et notre impact sur l'environnement.

La Municipalité en pleine conscience de ces enjeux, place, plus que jamais, ces principes dans les priorités de son action et compte sur tous les Vençoïis pour prendre la mesure des changements qui doivent impérativement s'imposer.



Ecole du Suve



Cinéma Casino

Le remplacement des systèmes de chauffage dans les écoles et l'isolation thermique des bâtiments communaux font partie des investissements engagés par la Ville pour limiter les consommations d'énergie et protéger l'environnement.

## SOMMAIRE

**Pages 2-3 :**  
Actualités : projet de halles gourmandes, vidéo verbalisation...

**Page 4 :**  
Enfance et Jeunesse  
Les nouveautés de la rentrée

**Page 5 :**  
Travaux  
Les chantiers en cours

**Pages 6 et 7 :**  
Animations et festivités  
Les derniers événements

**Page 8**  
Agenda





## EN BREF...

### Les Vençois se mobilisent pour le World Clean up Day

Une vingtaine de Vençois a participé au "World Clean up day" organisé à Vence par la Ville. La journée mondiale du nettoyage de la planète a contribué à récolter sur la commune une cinquantaine de sacs poubelles de 50 litres.

Le grand gagnant des déchets indésirables et polluants est : le mégot avec 660 ramassés sur 100 mètres de route !

Bravo et merci aux acteurs du changement !



### Le Repair Café a fait sa rentrée

Le Repair Café de l'association VIE a repris du service après la pause estivale.

**Le dernier samedi de chaque mois, les bénévoles vous accueillent de 9h à 12h à la Salle des Pompiers Av. Rhin et Danube** afin de vous montrer comment réparer vos objets du quotidien. De bons conseils pour ne pas jeter et faire des économies : c'est souvent beaucoup plus simple qu'on ne le pense !

Le Repair Café permet de réparer ensemble les objets abîmés ou cassés avec les conseils d'experts. L'utile s'ajoute à l'agréable puisque ces rencontres sympathiques permettent aussi des échanges pleins de convivialité autour d'un café. Mieux connaître le fonctionnement de nos objets du quotidien pour les réparer au lieu de les jeter, tel est l'objectif de ces ateliers. Electro-ménager, informatique, petits meubles, petites réparations diverses, couture... sont un maillon de la lutte contre le gaspillage et la surconsommation.

Depuis plusieurs années, la multiplication des Repair Cafés partout dans le monde influence les grandes entreprises qui répondent peu à peu à la prise de conscience des consommateurs en s'engageant, pour certaines, à produire des objets réparables.



Le 27 août, lors de la reprise des permanences, Régis Lebigre, le Maire de Vence, est venu encourager et remercier les bénévoles à la salle des Pompiers.

## Les Vençois échangent sur les futures Halles Gourmandes

Fin septembre, les riverains, habitants et commerçants de la cité historique ont été invités à découvrir l'ancien Hôtel de Ville de Vence Place Surian, fermé au public depuis 1911.

Avant le démarrage du projet d'extension des halles, la Municipalité étudie et consulte notamment les professionnels des métiers de bouche, avant de lancer les études techniques et de décider des scénarios définitifs.

Cette rencontre a débuté par une visite guidée par Marc Chaix, de la bâtisse historique rachetée par la Commune en octobre 2020. Ce rachat issu de longues négociations va permettre de valoriser un patrimoine qui s'est dégradé au fil du temps et de revitaliser le commerce local par la réalisation d'un projet phare au cœur de la cité historique.

L'objectif du projet est que les Halles Gourmandes constituent un moteur économique, commercial, et touristique... en attirant toutes les générations vers le centre ancien.

Ces futures halles gourmandes,



avec la Rue du Marché voisine, seront un pôle d'attractivité gastronomique ; un lieu où la diversité et la qualité des produits de saison conforteront la réputation de la cuisine méditerranéenne.

La rencontre s'est poursuivie par un échange constructif entre les habitants et le Maire, Régis Lebigre.

Le projet d'associer les halles gourmandes agrandies à une école de cuisine, lieu de partage, de transmission et de formation profes-

sionnelle autour de la cuisine méditerranéenne, a été exposé par Alex Benvenuto\*.

Une école de cuisine contribuerait à nourrir les jeunes de connaissance et de formation dans leur propre ville. Ces jeunes pourront, dans ces nouvelles halles, acquérir un métier et fournir une main d'œuvre qualifiée et locale aux établissements du Pays Vençois.

Quelques jours plus tard, toujours dans le même esprit, une nouvelle réunion de concertation a réuni des professionnels des métiers de bouche venus de toute la région, ainsi que des producteurs, des restaurateurs, et des institutionnels. Les idées et le fruit de l'expérience des nombreux participants seront précieux pour construire collectivement ce projet.

\*Alex Benvenuto a participé à l'inscription de la cuisine niçoise au Patrimoine immatériel de France puis au projet d'inscription au patrimoine de l'Unesco. Il est en outre l'auteur de plusieurs ouvrages dédiés aux atouts culturels et historiques de la Région.



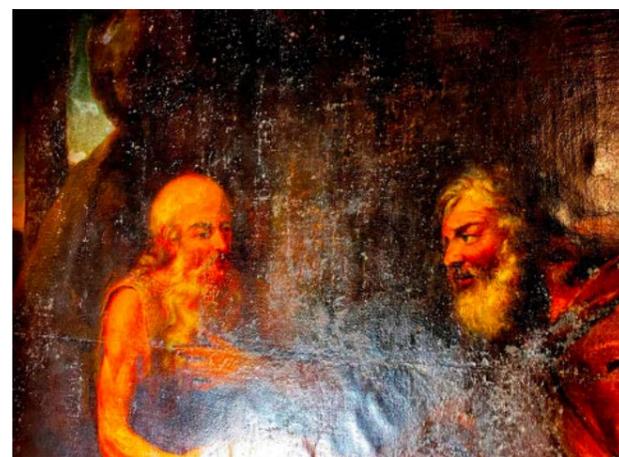
## Restauration du patrimoine de la Cathédrale

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Département des Alpes-Maritimes, la Ville de Vence procède à la restauration d'une toile majeure de la Cathédrale Notre-Dame-de-la-Nativité. Une œuvre attribuée au peintre Jean Daret.

Il s'agit du tableau "Saint Paul ermite et Saint Antoine".

L'œuvre est une commande, certainement parisienne, de Monseigneur Antoine Godeau, Évêque de Vence, qui fut l'un des premiers membres de l'Académie Française en 1634. La proximité du peintre, travaillant à Aix en Provence, avec le commanditaire, donne au tableau un relief particulier et un intérêt singulier.

Cette restauration illustre la volonté municipale de valoriser le patrimoine religieux vençois et permettra, en outre, de répondre à une demande de prêt à



l'occasion de l'exposition consacrée à Jean Daret au Musée Granet d'Aix-en-Provence.

La restauratrice d'œuvres d'art, Madame Victorien, a effectué une première intervention en septembre à la Cathédrale dans le but de procéder aux premières mesures d'urgence avant les prochaines étapes de la restauration.

# La vidéo-verbalisation donne ses premiers résultats

Depuis la fin du mois de mai 2022, Vence expérimente la vidéo-verbalisation pour stationnement gênant ou dangereux en centre-ville. Depuis 2007, la vidéo protection a été déployée sur le territoire vençois avec un dispositif en réseau composé de dômes motorisés et de caméras fixes. Au fil des années, ce système s'est développé en plusieurs tranches successives d'aménagements, complétant le maillage par des caméras à lecture de plaques d'immatriculation et un système global relié à la Gendarmerie Nationale.

Jusqu'en 2021, les vidéos étaient enregistrées et visionnées uniquement en cas de besoin. **Depuis un an, grâce au renforcement des effectifs de la Police Municipale, un visionnage en temps réel des écrans a pu être organisé** au sein du service. Par roulement, les agents de la Police Municipale se relaient désormais pour la surveillance des caméras en ville.

## VERBALISATION DES STATIONNEMENTS GÊNANTS

L'expérimentation de la vidéo verbalisation répond à une volonté de la Municipalité d'agir plus effica-

cement contre les incivilités au volant en particulier le stationnement "sauvage", en double file, sur les trottoirs, ou encore sur les passages piétons.

*"Il ne s'agit pas de contrôler le stationnement payant mais bien de sanctionner les comportements des automobilistes qui portent préjudice aux autres usagers de la route.*

*Avant la mise en place de la vidéo-verbalisation, il n'était pas rare de constater, en certains endroits et alors que des places avec 2h de gratuité étaient libres à quelques mètres, des stationnements en pleine voie créant un goulot d'étranglement pour la circulation et un ralentissement général. La situation s'est nettement améliorée depuis la mise en place de la vidéo verbalisation..."* explique Didier Téaldi Adjoint au Maire délégué à la Sécurité.

*"L'agent de surveillance en fonction visualise différents sites du centre ville simultanément, ce qui libère du temps pour d'autres agents qui peuvent partir en surveillance sur d'autres secteurs ou être affectés à d'autres missions.*

*Lors d'une infraction, l'agent asser-*



*menté prend en photo le véhicule en cause, via les caméras, et établit un procès verbal électronique assorti d'une amende de 35€ ou 135€ selon la gravité de l'infraction."*

9 sites dotés de caméras en centre-ville sont aujourd'hui concernés. **241 verbalisations pour stationnement gênant ou dangereux ont été effectuées en 5 mois depuis la mise en place du service.**

## CONTRÔLES EN VILLE

Par ailleurs, des contrôles routiers (vitesse, bruit, alcoolémie...) sont organisés régulièrement sur les routes vençoises par la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de Vence. Le 8 septembre dernier, le Maire Régis Lebigre et son Adjoint Didier Téaldi étaient aux côtés des forces de l'ordre lors d'une opération. **Au total, plus de 60 contrôles ont été réalisés** ce jour, dont 26 sur des 2 roues parmi lesquels 17 infractions ont été relevées dont 9 pour des pots d'échappement non conformes.

Depuis le mois d'août, deux opérations de contrôle sont organisées chaque semaine par la Gendarmerie Nationale. Fin août une opération anti-rodéo avait conduit au contrôle de 22 deux-roues et à 9 verbalisations.



# La Poste du centre ancien a déménagé

Depuis le 28 septembre, le **Tabac Presse Basse Fontaine** (14 avenue Colonel Méyère) accueille en plus de ses activités de buraliste, un Relais-Poste, lequel remplace le bureau communal ouvert en Mairie il y a quelques années qui recevait peu d'usagers.

Ce nouveau Relais-Poste propose tous les services postaux : Colissimo, recommandés, Chronopost... en plus des timbres et des timbres fiscaux déjà disponibles. Seuls les services de la Banque Postale ne sont pas assurés. Cette extension d'activité d'un

commerçant s'inscrit dans le cadre d'une convention nationale entre La Poste et les buralistes volontaires.

Elle permet la valorisation de l'enseigne des commerçants, la mutualisation de services en un même lieu mais aussi d'accroître l'amplitude des horaires d'ouverture puisque le tabac est ouvert :

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 13H30 & DE 15H30 À 19H. LE SAMEDI DE 8H À 12H.**



Le magasin rénové récemment, sera également site pilote sur certains services comme le paiement des factures EDF, téléphone...

Parallèlement, La Poste principale, avenue Tuby, à l'Ouest du centre-ville, reste bien sûr à la disposition du public avec tous ses services dont la banque postale.



## EN BREF...

### Déménagement du Centre Social Isi Montjoye à Toreille

Depuis le 5 septembre 2022, l'équipe du Centre Social ISI MONTJOYE vous accueille dans ses nouveaux locaux au **CENTRE TOREILLE 177, avenue Alphonse Toreille.**

Le Centre Social de Vence est une structure associative engagée autour des adhérents, des bénévoles et d'une équipe de salariés pluridisciplinaire afin de faciliter le lien social, soutenir la citoyenneté active, favoriser l'égalité des chances en luttant contre l'exclusion, les discriminations et les violences faites aux personnes.

Il aide les personnes et les familles dans leur développement personnel et leur insertion socio-professionnelle grâce à une approche globale en partenariat avec les acteurs institutionnels et les associations soutenant les mêmes valeurs.

Le Centre Social ISI MONTJOYE est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes depuis 2017.

Il permet l'accueil et l'écoute des habitants et des familles ; il participe et implique des habitants dans un projet social (animation et mise en place de conseils d'habitants, accompagnement du Conseil Citoyen), il s'implique dans la médiation sociale (accès aux droits ou maintien des droits, aide aux victimes) et soutient la fonction parentale et la jeunesse avec un accompagnement à la scolarité, des ateliers culturels et ludiques pour la jeunesse, des activités intergénérationnelles pour favoriser le lien social et lutter contre l'isolement.



### Les autres déménagements

#### VIE ASSOCIATIVE & SERVICE DES SPORTS

Villa Berthe 51 avenue des Alliés.  
Maison des Associations  
TEL : 04 92 11 20 25 / 26.  
Du Lundi au Vendredi 8h-12h & 13h-17h.  
Service des Sports TEL : 04 92 11 20 27.

#### SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Centre Technique Municipal.  
1440 Chemin de la Sine.  
Accueil : 04 93 58 47 47.



## EN BREF...

### Le plein d'activités durant l'été à l'Accueil de Loisirs de Vence

Les enfants ont profité pleinement de leur été au sein des Accueils de Loisirs de la Ville de Vence.

De multiples activités leur ont été proposées afin de découvrir, jouer, se cultiver et s'épanouir !

Parmi elles :

- Accrobranche, baignade, soirée astronomie, et projet "C'est mon Patrimoine" autour de Jean Dubuffet pour les enfants de 8 à 11 ans inscrits au "Tremplin Sport Nature Culture"



- Sorties au Musée Océanographique, aux îles de Lérins, grand jeu à Vaugrenier, bateau à la recherche des dauphins pour les "Aventuriers" de 5 à 7 ans.



- Randonnée sur les Rives du Loup, piscine, ventrigrisse, "jour du sud" au Parc de la Conque pour les "Petits Explorateurs".

Le Service Enfance et Jeunesse n'a pas manqué d'imagination pour proposer un programme divertissant encadrés par les animateurs de la Ville toujours soucieux de faire passer de bonnes vacances aux petits Vençois.



### Le saviez-vous ?

Deux autres structures associatives accueillent les enfants durant les vacances scolaires :

- **Le Petit Baou de Nature pour les 3-6 ans**  
Tel : 06 18 82 16 56  
<https://www.facebook.com/PetitBaouDeNature>
- **Le Centre ISI Montjoye pour les 3-11 ans** lors de certaines vacances scolaires.  
Tel : 04 93 58 92 30.

## Enfance : Les nouveautés de la Rentrée

En septembre dernier, **1467 élèves** ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires vençoises. A l'école Toreille, le Maire Régis Lebigre a accompagné cette rentrée et salué enseignants, personnels, et élèves...

L'Education Nationale qui avait dans un premier temps annoncé la fermeture d'une classe a finalement entendu la mobilisation des parents d'élèves et de la Ville. **Elle a maintenu la classe à la maternelle Lei Bigarradié et en a ouvert une seconde à l'école élémentaire Chagall.**

Parmi les changements de cette année, les horaires de l'école Lei Bigarradié ont été **avancés de 10 minutes** afin de faciliter la dépose des enfants des familles composées d'une fratrie répartie sur les différents sites scolaires du centre-ville.

Au niveau de la restauration scolaire, **le retour des serviettes en tissu** qui permet d'éviter le gaspillage d'une tonne de serviettes en papier par an, a bien sûr été maintenu. Les parents équipent désormais les élèves de serviettes lavables à leur nom.

Au niveau de la restauration scolaire, **un tarif social** pour les familles dont le coefficient familial est inférieur ou égal à 450 et un tarif pour les enfants avec un PAI qui apportent leur déjeuner, ont été créés.



### Ce tarif social concerne également l'accueil périscolaire du matin.

Au niveau du Centre de Loisirs, pour les vacances scolaires uniquement, la procédure de réservation a évolué : **le paiement du service se fait désormais au moment de l'inscription** pour éviter le phénomène de réservations-annulations des familles qui saturait la plateforme de réservation dès le premier jour d'ouverture.

## 330 000 € engagés par la Ville dans les écoles

Comme chaque année, les services municipaux ont profité de la pause estivale pour assurer l'entretien des bâtiments scolaires et procéder à des aménagements et améliorations. Budget total : 330 000 euros.

Hormis les travaux de peinture dans les salles et locaux, les travaux de maçonnerie ou d'électricité, la réfection de sol et de portes, on retiendra principalement :

1- **la 2<sup>ème</sup> phase de la végétalisation de la cour de la maternelle des Baous** avec des nouveaux jeux, des bacs à plantes aromatiques... toujours dans l'idée d'un



retour au naturel pour les enfants et d'une désimpermeabilisation des sols.

2- **un aménagement de sécurité** avec la création d'une écluse ralentissant les véhicules et élargissant le cheminement piéton, devant les écoles des Baous et Chagall.

3- le remplacement des chaudières à l'école Toreille et Saint Michel (en cours) avec changement de l'énergie utilisée : fini le gaz, **le chauffage sera assuré par des granulés bois pour un meilleur confort et des économies.** Ce projet de 200.000 € est financé à 80% par l'Etat et le Département. 40.000 € restent à la charge de la Ville. L'an passé, la chaudière de l'école élémentaire du Suve a également été remplacée par une chaudière bois.



### L'Anglais avec un natif ? Yes please !

Depuis 5 belles années, l'APB propose des activités en anglais à Vence. Les "English Lunches" se déroulent pendant les temps périscolaires dans des salles municipales, permettant aux élèves de primaire de découvrir et pratiquer l'anglais dans le cadre d'une pédagogie active et avec des activités stimulantes, enseignées par des professeurs anglophones. Présente pour les adultes, les jeunes adolescents et les primaires pendant les vacances scolaires, l'association agit afin de donner les meilleurs outils de communication aux acteurs d'aujourd'hui et de demain.

**Association pour la Promotion du Bilinguisme : 07.82.59.23.20 - [www.assobilingue.fr](http://www.assobilingue.fr)**



## Les travaux en cours à Vence

Qu'il s'agisse de la Ville pour les bâtiments communaux ou de la Métropole pour la voirie et les réseaux, les opérations d'entretien et de rénovation se sont poursuivies au cours des derniers mois sur notre territoire.

### LES RÉNOVATIONS DE CHAUSSÉES

Au niveau des voiries, après une réfection partielle de la chaussée **avenue Henri Matisse**, la Métropole Nice Côte d'Azur a lancé plusieurs nouvelles rénovations, notamment sur le **chemin de Vosgelade**, **avenue des Templiers** ainsi que sur la **Route de Grasse** après l'enfouissement de la Haute Tension par Enedis.

Par ailleurs au cours de l'été, différents chantiers ont été finalisés comme :

- la création d'un cheminement piéton en bas du **chemin Sainte Elisabeth**,
- l'aménagement d'une piste cyclable et d'un nouvel arrêt de bus aux normes PMR, **route de Cagnes**,
- l'installation d'écluses routières et ralentisseurs, **chemin de la Sine**.

### LES RÉSEAUX SOUTERRAINS

Des travaux sur le réseau d'eau potable du **chemin des Salles** ont débuté en octobre. Il s'agit de la première phase de l'important chantier qui sera mené par Eau d'Azur pour rénover le canal de la Gravière régulièrement concerné par des fuites. L'étape actuelle consiste à installer la conduite temporaire qui permettra de maintenir l'alimentation en eau des riverains pendant les phases ultérieures.



Réfection de voirie Avenue Henri Matisse



Création d'un cheminement ch. Ste Elisabeth



Réfection de voirie chemin de Vosgelade

## La rénovation de l'avenue Isnard

Elle était attendue depuis longtemps, elle a débuté dernièrement.

L'aménagement et l'embellissement de l'avenue Isnard, l'un des axes principaux du centre-ville, sont en cours. Les travaux, présentés au préalable en réunion publique, consistent en la démolition du revêtement existant sur 230 mètres linéaires, la pose de caniveau en pierre, la création de trottoirs, la réfection de la chaussée, l'enfouissement des réseaux d'éclairage,

l'embellissement du parvis de la Chapelle des Pénitents Blancs et la création d'une zone de rencontre limitée à 20km/h donnant priorité aux piétons et aux vélos (dans les deux sens).

Le chantier avance activement depuis la fin du mois de septembre suivant le planning défini, lequel prévoit la livraison de ce bel aménagement vers la mi-décembre.



## Economies d'énergie : les équipements sportifs passent aux LEDS

En 2022, dans le cadre de ses actions en faveur de la protection de l'environnement, la Ville effectue un important travail de modifications de l'éclairage avec passage aux LED sur les différents équipements sportifs vençois.

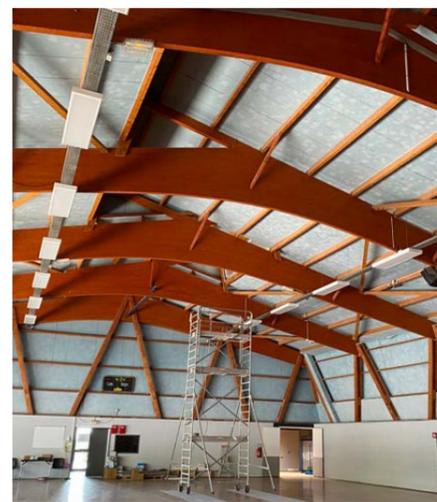
Cet été, l'éclairage des trois gymnases (Jean Dandréis, Maxime Candau et Jacques Falcoz), a donc été remplacé avec l'objectif de limiter la consommation énergétique. La réduction attendue est de l'ordre de 20% à 50% selon les bâtiments.

Ces travaux, d'un montant total de 121 951 euros TTC, ont été financés par la Commune avec l'aide de l'Etat, dans le cadre du Plan de Relance, environ 35 %, mais également de la part du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (10 %).

La démarche ne s'arrête pas là puisque le stade De Gaulle, le tennis des Cayrons et le tennis des Pins sont à leur

tour concernés par ces changements.

A Vence, la dynamique de transition écologique est enclenchée pour consommer moins et mieux, pour protéger la nature et favoriser les comportements vertueux.



## Un nouveau clos des boulistes au Parc de la Conque

Après 4 mois de travaux, Vence-Pétanque dispose enfin d'un club rénové, enrichi d'un nouveau module entièrement neuf.

Cet aménagement a succédé à la déconstruction de l'ancien clos vétuste, désormais déplacé et remplacé par un clos fonctionnel et convivial, conçu en concertation avec le club pour répondre à ses besoins.

Le club compte plus de 76 joueurs dont une quinzaine de compétiteurs assidus qui participent aux compétitions officielles : 4 en 2022.

L'inauguration de la structure sportive s'est déroulée le 11 octobre dernier en



présence du Maire Régis Lebigre et de nombreux élus.

Étape par étape, le Parc de la Conque se transforme en lieu de loisirs sportifs et de détente tout en gardant son caractère naturel.

Dans la continuité des récents travaux, l'espace libéré par l'ancien club-house des boulistes sera bientôt équipé d'agrès de plein air permettant le renforcement musculaire.



# Les événements de la rentrée



## "La Rue est à Nous" : la fête des enfants

Pour la 4<sup>ème</sup> fois en 2 ans, Vence s'est transformée en aire de jeux géante pour les enfants ! Une belle journée gratuite ouverte à tous. A chaque coin de rue, des jeux et des animations propices à la créativité et au partage en famille, ont ravi petits et grands dans un esprit convivial et ludique. Une magnifique journée associée à la grande braderie des commerçants pour un centre-ville des plus animés !



## L'Art en Place

Pour la 17<sup>ème</sup> édition de «l'Art en place» la Place du Grand Jardin a pris des allures de grande galerie à ciel ouvert. Une cinquantaine d'artistes a répondu à l'invitation de Jean Jacques Hahn-Cary et de la Ville de Vence.

Le Maire, Régis Lebigre a effectué le traditionnel tour des stands avant l'inauguration officielle. Peintures, sculptures, photos ont été présentées à un public fidèle et gourmand de culture et d'art sous toutes ses formes.



## Le Forum des Associations

L'incontournable rendez-vous de la rentrée a mis les loisirs associatifs à l'honneur le 12 septembre dernier. Avant l'ouverture du Forum, la Soirée des Présidents d'associations, a permis de remercier l'engagement bénévole et d'encourager la vitalité associative.

Les champions ont reçu des trophées et 12 associations ont fêté leurs décennies d'existence.

Le samedi matin, les associations sportives ont défilé de la place Maréchal Juin à la Ferrage donnant le coup d'envoi de la manifestation. Tout au long de la journée, Vençois et visiteurs sont venus découvrir les activités des 124 associations présentes et la très large offre de loisirs proposée à Vence dans les domaines sportifs, artistiques, caritatifs, et culturels...



## PAROLE À L'OPPOSITION

### GROUPE OBJECTIF VENCE

« On sait ce que c'est de gérer un budget. Même si ça vous dérange, on a un très bon budget pour 2022, et la population attend que l'on gère la ville ainsi. », me répondait Monsieur Lebigre le 3 février dernier lors du vote du budget. Il faisait suite à mes questionnements sur la sincérité de ses prévisions financières, tant les incohérences étaient nombreuses :

- comment budgéter une diminution de -12% des dépenses d'énergie, alors que nous savions déjà que l'électricité (4% au 1er février) et le gaz (tarifs débloqués en juillet) allaient augmenter, hors guerre en Ukraine qui n'avait pas débuté ;
  - comment budgéter une diminution de -5% des dépenses de carburant alors qu'en février, le Super s'élevait déjà à 1,80€/litre ;
  - comment ne pas anticiper une augmentation conséquente des charges courantes de fonctionnement due à l'inflation, alors qu'en Commission d'Appel d'Offres, nous constatons déjà des hausses de plus de 15% des prix des entreprises ;
  - pourquoi ne pas prévoir une majoration adéquate de la somme allouée au Festival des Nuits du Sud, plutôt que d'imaginer une fréquentation irréaliste et finir avec 130000€ de déficit ;
  - pourquoi ne pas anticiper une augmentation de la masse salariale, quand nous savions que l'indice de rémunération des fonctionnaires serait débloqué dans l'année.
- Bilan 2022 : nous allons payer environ 1 million d'euros de dépenses de fonctionnement non prévues ! Je ne suis pas sûr, Monsieur Lebigre, que la population attende que vous gérez la ville ainsi !

Un maire qui a dû avouer cette dérive des dépenses communales lors du Conseil du 29 septembre. Mais un Maire

qui a toujours une excuse, car il ne se sent jamais responsable : « c'est la faute à la guerre en Ukraine » a-t-il dit. Ce qui est faux, puisque comme rappelé ci-dessus, toutes les tendances étaient connues, bien avant le 24 février, date de début du conflit en Ukraine.

C'est grave pour un Maire de faire autant d'erreurs, et dommageable pour les Vençois. Car ces dépenses supplémentaires suppriment notre capacité à autofinancer nos investissements, contraignant, soit à ne plus investir ; soit à emprunter démesurément et endetter la ville ; soit à augmenter la taxe foncière, dernier impôt à disposition du Maire. Une taxe foncière qui a d'ailleurs déjà augmenté de +3,4% en 2022...

Avec mon groupe, nous avons proposé au Maire de travailler avec lui, dans l'intérêt général des Vençois, sur les choix stratégiques à opérer sur le budget 2023. Aucune réponse à fin octobre.

Le processus budgétaire 2023 étant en cours, notre proposition d'aide semble être dénigrée... une fois de plus.

**Patrick SCALZO**  
Conseiller Municipal et Métropolitain

### GROUPE UNIS POUR VENCE

Contrairement au magazine Vence et Vous dans lequel je ne peux répondre aux attaques du Maire ma page Facebook est ouverte à toutes les opinions qu'elles me soient ou pas favorables. Je donne donc rendez-vous à toutes celles et tous ceux qui voudraient connaître les positions de notre groupe sur <https://www.facebook.com/pat.miran>

**Patrice Miran - Conseiller Municipal**

## RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

*En politique, il n'est pas rare que des opposants refassent l'histoire après coup et oublient intentionnellement la chronologie des événements afin de laisser penser qu'ils auraient fait mieux que les autres.*

*M. Scalzo nous en donne un bel exemple...*

**Le 4 février**, lors du vote du budget, certes l'énergie subissait une légère hausse mais les efforts fournis par les services municipaux depuis plusieurs mois pour réduire les consommations énergétiques, donnaient de bons résultats. Présenter un budget "serré" n'est pas le signe d'une faiblesse, mais de notre volonté de fixer des objectifs ambitieux pour maîtriser les dépenses.

La guerre en Ukraine engagée **le 24 février**, les problématiques d'approvisionnement en gaz et en électricité n'ont impacté lourdement notre économie et le budget communal que bien plus tard, tout comme les revalorisations salariales des fonctionnaires décidées par le Gouvernement cet été afin de soutenir leur pouvoir d'achat.

*Face aux crises, aux imprévus, la Ville fait face et s'adapte avec pragmatisme, rigueur et responsabilité. Son budget sain et excédentaire en 2022, lui permet d'absorber ces augmentations tarifaires inédites, sans avoir recours au levier fiscal, ce qui nous semble être un point primordial pour les Vençois. Contrairement à ce que la formulation des propos ci-contre peut laisser croire, la taxe foncière reste inchangée depuis notre prise de fonction en 2020 ; les augmentations constatées par certains Vençois étant uniquement liées à la revalorisation des bases décidée par l'Etat.*

*Nous remercions M. Scalzo pour sa "proposition d'aide" à l'élaboration du budget communal 2023, mais il nous semble que la compétence des 24 élus de la majorité et des services généraux et financiers de la Ville, devrait suffire...*



### Le Salon du Livre

Début septembre, le Salon du livre «Lire à Vence» a donné lieu à de belles rencontres et découvertes. Près de 60 auteurs, éditeurs, illustrateurs, artisans d'art du livre...

étaient présents au Grand Jardin et à la Villa Alexandrine, pour ce 10<sup>ème</sup> anniversaire. Des romans, de la poésie, des livres d'artistes, de la bande dessinée, de la littérature jeunesse, des romans historiques, des biographies, des polars, des revues, des

carnets ... et bien sûr des dédicaces, des entretiens, une conférence, une table ronde et une dictée, se sont déroulés en présence Jean Marc LEVY-LEBLOND, Président d'Honneur et Jean-Noël PAN CRAZI, invité d'honneur.

### L'extension de l'Espace Gombrowicz

Une délégation de l'Etat Polonais et Rita Gombrowicz ont été accueillies par le Maire de Vence Régis LEBIGRE à l'occasion de l'extension et du 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'Espace muséal Witold GOMBROWICZ, le 28 octobre dernier.

Un nouvel hommage à l'écrivain Polonais qui a vécu et écrit à Vence et où il rendit son dernier souffle. Vence où Witold a passé les dernières années de sa vie, les plus heureuses.

Le Musée Vençois agrandi participe à diffuser une œuvre littéraire restée trop longtemps confidentielle. Après, une lecture d'acteurs «Gombrowicz/Dubuffet-correspondance» par Andrzej Seweryn et Jerzy Radziwiłowicz aux Cadrans Solaires, les festivités se sont poursuivies avec l'ouverture publique du nouvel Espace Gombrowicz à la Villa Alexandrine, suivie d'une balade sur les pas de Gombrowicz et d'un grand tournoi d'échecs à la Villa Alexandrine. Le Concert du groupe Warsaw Village Band a clôturé l'évènement aux Cadrans Solaires.



Jusqu'en janvier 2023, découvrez «Gombrowicz semi-éternel» exposé dans la Cité historique : affiches primées au Concours International du Musée Witold Gombrowicz et du Musée de l'Affiche 2019.

[www.espacegombrowicz.fr](http://www.espacegombrowicz.fr)



### Les Rencontres "Culture et Cinéma"

Depuis 28 ans, Vence a l'immense chance de compter sur une association historique forte de 430 adhérents passionnés. Début Novembre, les 28<sup>èmes</sup> Rencontres Cinématographiques ont dévoilé de nombreux films en avant-première, souvent accompagnés par leur réalisateur ou réalisatrice, sur place ou en visio avec le double objectif



de favoriser la découverte de films avant leur sortie, et la rencontre avec ceux qui ont œuvré pour offrir au public, un moment de rêve, de réflexion sur le monde et la société, une belle occasion de s'évader...

La France est le premier pays européen à résister à la rude concurrence des plateformes pour une raison essentielle : nous restons très attachés à l'expérience collective du film en salle. Grâce au précieux concours de Culture & Cinéma, les cinéphiles font de la résistance et soutiennent le cinéma d'auteur grand public.



### La Journée Santé Seniors

Avec l'âge, les problématiques de santé deviennent de plus en plus importantes et la prévention est un enjeu majeur de vieillissement. Afin de favoriser l'accès aux soins et de sensibiliser tous les publics sur ces sujets, Vence propose désormais chaque année une journée Santé Seniors. La dernière édition qui s'est tenue le 15 octobre, a suscité un vif intérêt.

De nombreux Vençois étaient présents pour tout savoir sur l'accès aux droits et aux soins, obtenir des informations sur la santé buccodentaire, les aides à la Complémentaire Santé Solidaire, les remboursements santé, l'usage des produits psycho-actifs, les autotests de consommation de tabac, alcool, cannabis et internet, les campagnes de dépistages, les soins naturels ou encore les bienfaits de l'activité physique...



### De la Fourche à la fourchette

Santé et alimentation étaient également au menu de la table ronde organisée le 13 octobre au cinéma Casino avec une centaine de participants. Pour évoquer le lien étroit entre l'Alimentation, la Santé et l'Environnement, des spécialistes ont mis en évidence les impacts de nos modes de consommation. Des solutions concrètes ont été apportées notamment en évitant les produits transformés, en privilégiant le fait-maison avec des produits locaux et de sai-



son, et en renforçant le rôle clé de l'école et de l'éducation en matière alimentaire. Un partage d'informations et d'expériences pour améliorer notre rapport à la préparation des repas, pour mieux respecter la planète et pour que manger signifie donner la vie et non plus la détruire.



## Aux arbres citoyens ! La dernière née des animations vençaises

Dans le cadre de la dernière manifestation vençaise dédiée aux arbres, la Ville de Vence s'est engagée dans un grand plan pluriannuel de plantations d'arbres et de fruitiers (poiriers, pruniers, figuiers...) sur le territoire communal.

Cette action symbolise l'effort soutenu par la Municipalité afin de favoriser la production alimentaire locale. Lors de la journée du 5 novembre, l'importance de l'arbre dans les en-



jeux environnementaux a été mise au premier plan, notamment pour son rôle dans l'adaptation au réchauffement climatique. En effet, si nous savons tous que les arbres sont consommateurs de gaz carbonique et producteurs d'oxygène, nous ignorons la plupart du temps que, grâce à l'évapotranspiration, ils peuvent réduire significativement la température d'un quartier.

A l'occasion de cette journée, Vence a eu l'honneur d'accueillir pour une conférence, Claude et Lydia Bourguignon, deux experts mondialement connus, spécialistes du sol vivant, de la microbiologie des sols et de la restauration d'une agriculture saine. Devant une salle bondée, ils ont



éveillé les consciences, avec l'espoir de changements pour la préservation de la planète.

# AGENDA

## CET HIVER À VENCE

### DÉCEMBRE

#### • TÉLÉTHON

**Vendredi 2 décembre** : Ouverture du Téléthon à la Salle Falcoz  
**18h** : Concert «Les jeunes et la musique».

**Samedi 3 décembre** : de 9h à 17h  
Place du Grand Jardin  
**Village du Téléthon** (ventes au profit du téléthon, concerts, démonstrations sportives).

**Dimanche 4 décembre** : de 13h30 à 18h Salle Falcoz : **Loto pour le Téléthon** par l'association AVF.



#### EXPOSITION au MUSÉE DE VENCE : "GALERIE CHAVE, 75 ANS DE PASSION"

**Du 17 décembre au 23 avril 2023 - Vernissage le 17 décembre à 11h.**

Créée à Vence en 1947 par Alphonse Chave, dirigée par lui jusqu'en 1975, puis par son fils Pierre jusqu'en 2020, la galerie Chave compte parmi les plus anciennes de l'hexagone.

Par la singularité de ses choix, la fidélité de son engagement, son intérêt pour le dessin et l'estampe et son activité d'éditeur, elle n'a eu de cesse de contribuer à la diffusion et à la promotion de l'œuvre d'artistes très nombreux.

Hommage du musée de Vence à l'esprit d'ouverture et d'invention de cette galerie unique en son genre. Philippe Piguet, Commissaire de l'exposition.

## Noël à Vence

**Du 3 décembre au 2 janvier 2023**

• **SAMEDI 3 DÉCEMBRE**  
**Square Maliver** : 17h, **Illumination de la ville**, parade et spectacle sur l'esplanade Fernand Moutet.

• **SAMEDI 10 DÉCEMBRE**  
**Place Clemenceau et Surian** : 10h : décoration des sapins par les enfants  
**Places Clemenceau et du Grand Jardin** : 10h-18h Les Villages de Noël ouvrent leurs portes  
**Place du Grand Jardin** : 19h - **Inauguration du village de Noël**

• **DU 10 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER INCLUS (Payant)**  
**Place Clemenceau** 10h-18h : village des enfants : jeux d'adresse, chalet gourmand - Petit train - Trampoline - Accrobranche  
**Esplanade MI Juin** : 9h30-13h et 14h-19h : carrousel - chalet gourmand.

• **LES 16 ET 23 DÉCEMBRE**  
**Esplanade Fernand Moutet** : 10h-18h : **Artisa'Vence spécial Noël**

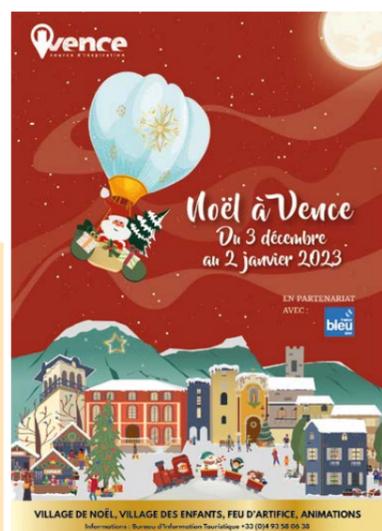
• **SAMEDI 17 DÉCEMBRE**  
**Place du Grand Jardin** - Ouverture exceptionnelle du village de Noël jusqu'à 21h. 10h-18h : Chantons les Noëls Disney et retrouvons notre âme d'enfant. 17h-19h : venez rencontrer le Père Noël en halte à Vence, Cinéma « En attendant la neige ». Projection de 5 films d'animation tout public sur écran géant.  
**Esplanade Fernand Moutet** : 19h - **Feu d'artifice**. Soupe à l'oignon, vin, chocolat chaud et friandises (offerts par le Comité des Fêtes).

• **DIMANCHE 18 DÉCEMBRE**  
**Av. Marcellin Maurel** «**Trail Urbain** du Pays Vençois»  
A 10h pour les enfants de 7 à 16 ans et à 10h30 pour les 16 ans et plus.  
**Place du Grand Jardin** : De nombreuses animations et à 16h : **concert du Chœur d'Enfants de l'Opéra de Nice** «Noël en Provence».  
**Cathédrale** à 18h30 : Syrinx concerts présente «**Récital Utopique**» de 12€ à 17€. Infos [www.syrinxconcert.com](http://www.syrinxconcert.com)

• **VENDREDI 23 DÉCEMBRE**  
**Place du Grand Jardin** : 11h, **remise des prix des Concours** : 13 desserts, vitrines de Noël, pompes à huile et fougassettes.

Et de nombreuses autres animations pour finir l'année en beauté : Spectacles pour enfants, lectures, ateliers de Noël, randonnées, projection de films pour enfants, balade contée, gospel... Tout le détail sur : [vence.fr](http://vence.fr)

**Et aussi** : **Baleti de Lo Cepon** le 7 janvier à 20h à la Cité Paroissiale  
**Cérémonie des Vœux du Maire** : le 14 janvier 2023 à partir de 10h30 au Gymnase Dandrèis.



## L'artisanat à l'honneur

Le 6 octobre a mis en lumière l'artisanat local, le 100% humain, le fait main non délocalisable. En signant la Charte de Proximité, la Ville de Vence représentée par Anna Guay, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire et la Chambre Consulaire représentée par le Président de la Délégation Alpes-Maritimes, CMAR Région Sud, Gilles Dutto ont uni leurs forces pour promouvoir, accompagner et valoriser l'artisanat vençois.

Les représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régional sont venus nombreux en Mairie pour partager leurs expériences : boulanger, staffer, coiffeur artistique, paysagiste, brasseur artisanal, chocolatier... parmi lesquels des Meilleurs Ouvriers de France.

**Coïncidence des calendriers : la boulangerie Vençaise «Les Saveurs Retrouvées» s'est distinguée avec le 1<sup>er</sup> prix au Concours du meilleur croissant des Alpes-Maritimes !**

## LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

- **DOUCE HEURE**  
Boutique de miel, thé et art de la table  
44 avenue Marcellin Maurel.
- **SK COLLECTION**  
Boutique de bougies bio - 6 av Marcellin Maurel
- **FRANCK PROVOST**  
Coiffeur visagiste  
1 avenue de la Résistance
- **SO CHIC AND CHOC**  
Salon d'esthétique et coiffure  
16 avenue de la Résistance
- **TRAITEUR BIO BIOCOOP**  
Traiteur bio - 44 avenue Foch
- **ZE SMARTPHONE**  
Réparateur de smartphones et tablettes  
82 avenue des Poilus
- **AU DAHLIA NOIR**  
Salon de tatouage - 10 av. Marcellin Maurel
- **PLUS BELLE LAVERIE**  
Laverie - 239 avenue Emile Hugues
- **LASHES-NAILS BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE**  
134 avenue Emile Hugues

## NUMÉROS UTILES

- **PHARMACIES DE GARDE**  
Week-ends et jours fériés  
[www.3237.fr](http://www.3237.fr)
- **MÉDECINS DE GARDE À VENCE**  
09 69 32 33 10
- **NUMÉROS SERVICE D'URGENCE FRANCE - EUROPE** : 112
- **POLICE MUNICIPALE** : 04 93 58 32 32
- **DÉCHETTERIE DE VENCE** : 04 93 58 66 37
- **TAXIS** : 04 93 58 11 14

**JOURNAL VENCE & VOUS**  
Directrice de la Publication : Annick Groetz  
Directrice de la Communication : Corinne Korchia  
Impression : Imprimerie Trulli - Vence  
ISSN : 1168 4550 - Photos : Adobe